

Invitation au 37^{ème} congrès de la CIB

Du 29 novembre au 1^{er} décembre

Barreau de Liège-Huy

« Une justice de qualité ... Ça vaut le coût ! »

Liège, carrefour des avocats du monde :

Participez au congrès de la CIB, votre présence compte !



Mesdames, Messieurs les bâtonniers,

Chères Consœurs,

Chers confrères,

Le barreau de Liège représenté par le bâtonnier Jacques Henry a contribué à la création de la Conférence Internationale des Barreaux (CIB) le 29 novembre 1985.

La CIB est une organisation internationale qui rassemble des barreaux de tradition de droit écrit et des avocats francophones à travers le monde entier dans le but de promouvoir l'indépendance de la profession d'avocat et de soutenir l'action des barreaux pour une justice indépendante et impartiale. Elle contribue notamment à la défense des droits de l'homme et à la protection des avocats menacés ou persécutés dans l'exercice de leur profession et au respect de la responsabilité sociale des avocats.

Les bâtonniers et bâtonnières de la CIB nous ont fait l'honneur de désigner le barreau de Liège-Huy comme hôte de son 37e congrès.

Le défi a été relevé par la Commission des relations extérieures, le jeune barreau et la Commission du Genre de notre barreau qui forment l'équipe du congrès. Nous remercions les membres cette équipe pour leur travail depuis de nombreux mois.

Nous vous invitons à rencontrer des consœurs et des confrères des quatre coins du monde à Liège du 29 novembre au 1^{er} décembre 2023.

Maître Elisabeth KIEHL dirigera le colloque, dont voici les principaux composants :

- Des experts de tous horizons partageront leur expérience et leur point de vue sur la question cruciale du financement de la justice lors de tables rondes et de conférences.
- La journée du vendredi portera plus particulièrement sur le financement des cabinets par des moyens tels que le crowdfunding, les assurances protections juridiques, les marchés publics ou les honoraires fondés sur la valeur.

Si vous le souhaitez, vous pourrez également participer à une formation du CIFAF du 25 au 26 novembre.

Le congrès offrira des opportunités de réseautage et de collaboration avec des confrères et des consœurs d'autres pays et d'autres barreaux lors des pauses café, des repas de midi, du cocktail de bienvenue au musée de la Boverie et du dîner de gala organisé conjointement avec celui de la rentrée de notre Barreau.

Des activités de loisirs telles que la découverte de Liège, Bruges ou Bruxelles ou l'assistance au match du FC Barreau contre le reste du monde seront également proposées.

Pour votre demande de visa et celle des membres de votre Barreau, nous vous invitons à être particulièrement attentif à la page du site qui décrit la procédure que nous avons négociée avec le ministère de l'intérieur et à déposer rapidement votre demande : <https://cib.barreaudeliege-huy.be/visa>

Les places étant limitées, nous vous invitons à choisir l'hôtel partenaire du congrès, car il se situe sur le site de la Boverie où TOUT se déroulera et ce sera beaucoup plus confortable pour vous : [Hôtel partenaire du congrès](#)

Vous pouvez rejoindre le groupe WhatsApp du congrès en cliquant sur ce lien : <https://chat.whatsapp.com/DBMcmiHpOdkF94CZg9qbY6>

Le congrès est accessible pour la somme très raisonnable de 250 € si vous avez moins de 35 ans et 275 € si vous êtes plus expérimenté, pour autant que vous vous inscriviez rapidement !

N'hésitez pas, découvrez en détail notre congrès :

« Une justice de qualité ... Ça vaut le coût ! »

Inscrivez-vous, avant le 1^{er} septembre, sur notre site : <https://cib.barreaudeliege-huy.be>.

#CIBLiège2023

Vos dévoués,

Jean-François HENROTTE
Président du Congrès

Laurent WINKIN
Bâtonnier du Barreau de Liège-Huy

Nous remercions nos partenaires stratégiques

